



MÉTIERS EN TENSION DE RECRUTEMENT EN WALLONIE

LISTE DES MÉTIERS/FONCTIONS CRITIQUES ET EN PÉNURIE
(Hors métiers de l'enseignement)

LISTE 2019

GROUPES PROFESSIONNELS CONCERNÉS PAR UN OU PLUSIEURS MÉTIERS EN TENSION DE RECRUTEMENT (Nomenclature métier utilisée par le Forem « ROME » et intitulés)

- 11 Personnel des services aux personnes et à la collectivité
- 12 Personnel des services administratifs et commerciaux
- 13 Personnel de l'industrie hôtelière
- 14 Personnel de la distribution et de la vente
- 24 Professionnels de la santé (professions paramédicales)
- 32 Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication
- 33 Cadres commerciaux
- 41 Personnel de l'agriculture et de la pêche
- 42 Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction
- 43 Personnel du transport et de la logistique
- 44 Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique
- 45 Personnel des industries de process
- 46 Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)
- 47 Personnel de type artisanal
- 51 Maîtrise industrielle
- 52 Techniciens industriels
- 53 Cadres techniques de l'industrie
- 61 Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie

Les causes possibles des tensions observées sont :



Qualitatives : liées au profil du candidat et/ou aux conditions de travail

- **Le profil du candidat** n'est pas en adéquation avec le profil recherché par l'entreprise : diplôme requis, expérience professionnelle, langues à maîtriser, mobilité, etc.



- **Les conditions de travail**, réelles ou perçues, n'incitent pas le candidat potentiel à postuler ou accepter l'emploi (type de contrat, régime de travail, salaire, statut, horaire, distance/déplacement, charge physique et/ou mentale, etc.).

Quantitatives : pénurie de main-d'œuvre

- Parmi les fonctions critiques, est considéré comme pénurie quantitative un métier pour lequel la réserve de main-d'œuvre inscrite au Forem (les demandeurs d'emploi inoccupés) est considérée insuffisante pour satisfaire l'ensemble des opportunités d'emploi connues du Forem.



Le calcul d'un « indice de tension » permet d'identifier les métiers en pénurie de main-d'œuvre. Cet indice doit être inférieur à 1,5 ; autrement dit, un métier est en pénurie quand moins de 15 demandeurs d'emploi pour 10 opportunités d'emploi sont positionnés sur ce métier.

Les modes de détection :



- **Statistique** : Un taux de satisfaction des opportunités d'emploi est calculé sur base des informations que les entreprises communiquent au Forem quant à l'aboutissement ou non du recrutement pour lequel elles ont fait appel, en 2018, aux conseillers du Forem.

Un métier est considéré « critique », si le taux de satisfaction pour les postes du métier concerné est inférieur à la médiane de l'ensemble des métiers ET que le délai de satisfaction est supérieur à la médiane de l'ensemble des métiers. Le calcul de « l'indice de tension » permet de pointer parmi les métiers critiques ceux qui sont en pénurie de main-d'œuvre.



- **Avis d'experts** : La liste « statistique » des métiers critiques est aussi confrontée aux avis d'experts recueillis tant en interne du Forem qu'auprès des fonds sectoriels de formation. Cet avis peut relativiser l'observation statistique sur le fait que le métier soit critique ou en pénurie.

LISTE 2019 DES MÉTIERS/FONCTIONS CRITIQUES ET EN PÉNURIE EN WALLONIE (hors métiers de l'enseignement)¹

Derrière le vocable de « métiers/fonctions critiques », un ensemble de réalités différentes existe. Outre un « degré de difficulté de recrutement » différent par métier pouvant varier d'une réelle pénurie de candidats à un recrutement simplement prolongé ; les difficultés de recrutement sont influencées par le volume de la réserve de main-d'œuvre disponible à un moment donné, par l'étendue et la profondeur de l'éventail des compétences requises par les employeurs et « portées » par les personnes et par les conditions pour exercer le métier. Ces tensions s'exercent dans un contexte économique fluctuant. Les métiers mis en avant dans la liste peuvent s'exercer aussi bien à travers des contrats de travail salariés que des missions d'indépendants.

Une information détaillée pour chacun des métiers de la liste est accessible via la plateforme en ligne «Horizons Emploi» du Forem : https://www.leforem.be/former/horizonemploi/metier/index-demande.html	Causes des tensions			Détection	
	Quantitative	Qualitative		Statistique	Experts
	Pénurie de main-d'œuvre 	Profil candidat 	Conditions de travail 	Statistique 	Experts 
11 Personnel des services aux personnes et à la collectivité					
■ 11 111 05 Aide-ménager (M/F/X)		■			■
■ 11 132 01 Coiffeur (M/F/X)		■		■	
■ 11 222 01 Agent de gardiennage (M/F/X)		■	■		■
12 Personnel des services administratifs et commerciaux					
■ 12 112 05 Réceptionnaire automobile (M/F/X)	■	■		■	
■ 12 142 01 Comptable (M/F/X)	■	■			■
■ 12 223 01 Conseiller en assurances (M/F/X)	■	■		■	
13 Personnel de l'industrie hôtelière					
■ 13 212 01 Cuisinier (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 13 222 03 Chef de rang (M/F/X)		■	■	■	
■ 13 231 01 Chef de cuisine (M/F/X)	■	■	■	■	
14 Personnel de la distribution et de la vente					
■ 14 221 01 Vendeur en produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerie) (M/F/X)		■		■	
■ 14 231 01 Opérateur call-center (M/F/X)	■	■	■	■	

¹ La liste des métiers de l'enseignement fait l'objet d'un arrêté spécifique du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles arrêtant la liste des fonctions touchées par la pénurie par année scolaire.

	Pénurie de main-d'œuvre 	Profil candidat 	Conditions de travail 	Statistique 	Experts 
■ 14 311 01 Délégué commercial en biens d'équipements professionnels (M/F/X)		■		■	
■ 14 312 01 Délégué commercial en biens intermédiaires (M/F/X)		■		■	
■ 14 314 01 Délégué commercial en services auprès des entreprises (M/F/X)	■	■		■	
■ 14 322 02 Vendeur de véhicules automobiles (M/F/X)		■		■	
24 Professionnels de la santé (professions paramédicales)					
■ 24 122 01 Infirmier en soins spécialisés (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 24 131 01 Chef de service paramédical (M/F/X)	■	■		■	
■ 24 211 01 Technologue en imagerie médicale (M/F/X)	■	■		■	
■ 24 315 01 Orthoptiste	■	■			■
32 Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication					
■ 32 112 01 Expert de l'audit et du contrôle comptable et financier (M/F/X)	■	■			■
■ 32 112 03 Analyste financier (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 32 113 01 Responsable administratif et financier (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 32 311 02 Gestionnaire d'exploitation informatique (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 32 321 01 Analyste informatique (M/F/X)	■	■		■	
■ 32 321 02 Développeur informatique (M/F/X)	■	■		■	
■ 32 321 03 Web développeur (M/F/X)		■		■	
■ 32 331 03 Analyste business (M/F/X)	■	■			■
33 Cadres commerciaux					
■ 33 113 01 Responsable commercial (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 33 124 02 Directeur de magasin de détail (M/F/X)	■				■
■ 33 211 01 Conseiller financier bancaire (M/F/X)	■	■			■
■ 33 232 02 Agent immobilier (M/F/X)		■		■	
41 Personnel de l'agriculture et de la pêche					
■ 41 113 01 Jardinier (M/F/X)		■		■	
■ 41 116 02 Grimpeur-élagueur (M/F/X)		■	■		■

	Pénurie de main-d'œuvre 	Profil candidat 	Conditions de travail 	Statistique 	Experts 
42 Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction					
■ 42 112 02 Ouvrier de voirie (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 42 113 03 Coffreur (M/F/X)		■	■	■	■
■ 42 114 02 Maçon (M/F/X)	■	■			■
■ 42 114 04 Plafonneur (M/F/X)		■	■	■	
■ 42 122 01 Monteur en structure bois (M/F/X)		■			■
■ 42 123 01 Couvreur (M/F/X)	■	■	■		■
■ 42 211 01 Installateur électricien (M/F/X)	■	■		■	
■ 42 211 06 Installateur en système de sécurité (M/F/X)	■	■			■
■ 42 212 01 Monteur en sanitaire et chauffage (M/F/X)	■	■			■
■ 42 212 05 Monteur frigoriste (M/F/X)	■	■			■
■ 42 221 01 Poseur de fermetures menuisées (M/F/X)		■		■	
■ 42 231 01 Carreleur (M/F/X)	■	■	■	■	
43 Personnel du transport et de la logistique					
■ 43 112 01 Chauffeur d'autocar (M/F/X)	■	■	■		■
■ 43 112 02 Conducteur d'autobus (M/F/X)	■	■	■		■
■ 43 114 01 Chauffeur de poids lourd (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 43 211 01 Conducteur d'engins de terrassement (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 43 311 01 Magasinier (M/F/X)		■			■
■ 43 331 01 Déclarant en douane (M/F/X)	■	■			■
44 Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique					
■ 44 114 01 Chaudronnier tôlier (M/F/X)	■				■
■ 44 121 01 Technicien en systèmes d'usinage (métal) (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 44 132 01 Soudeur (M/F/X)	■	■		■	
■ 44 134 01 Tuyauteur industriel (M/F/X)	■	■	■		■
■ 44 142 01 Peintre industriel (M/F/X)		■			■

	Pénurie de main-d'œuvre 	Profil candidat 	Conditions de travail 	Statistique 	Experts 
■ 44 212 01 Monteur-câbleur en équipements électriques (M/F/X)		■		■	
■ 44 311 01 Mécanicien d'entretien industriel (M/F/X)	■	■		■	
■ 44 316 01 Mécanicien en génie civil (M/F/X)	■	■	■		■
■ 44 316 03 Mécanicien agricole et travaux techniques (M/F/X)	■	■	■		■
■ 44 321 05 Mécanicien poids lourds (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 44 321 07 Mécanicien polyvalent (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 44 321 08 Technicien en maintenance et diagnostic automobile (M/F/X)	■	■			■
■ 44 323 02 Tôlier en carrosserie (M/F/X)	■	■	■		■
■ 44 323 04 Carrossier (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 44 331 04 Electricien de maintenance industrielle (M/F/X)	■	■		■	
■ 44 341 01 Electromécanicien de maintenance industrielle (M/F/X)	■	■		■	
45 Personnel des industries de process					
■ 45 112 01 Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique (M/F/X)		■			■
■ 45 122 01 Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (M/F/X)		■	■		■
■ 45 122 03 Opérateur de production en industrie alimentaire (M/F/X)		■	■		■
46 Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)					
■ 46 122 13 Conducteur de machines de fabrication de produits textiles (M/F/X)		■	■		■
47 Personnel de type artisanal					
■ 47 111 01 Boulanger (M/F/X)		■	■	■	■
■ 47 112 01 Pâtissier (M/F/X)		■	■	■	
■ 47 121 02 Découpeur-désosseur (M/F/X)	■	■	■		■
■ 47 122 01 Boucher (M/F/X)	■	■	■	■	
■ 47 122 02 Préparateur de viande (M/F/X)		■	■		■
■ 47 231 01 Teinturier-nettoyeur (M/F/X)		■		■	
■ 47 331 01 Menuisier (M/F/X)	■	■		■	

	Pénurie de main-d'œuvre 	Profil candidat 	Conditions de travail 	Statistique 	Experts 
51 Maîtrise industrielle					
■ 51 121 01 Chef d'équipe des industries de process (M/F/X)	■	■	■	■	
52 Techniciens industriels					
■ 52 122 01 Dessinateur en mécanique (M/F/X)	■	■		■	
■ 52 141 01 Technicien de laboratoire de recherche (M/F/X)	■	■			■
■ 52 231 01 Technicien de production des industries de process (M/F/X)	■	■			■
■ 52 232 01 Technicien de laboratoire de contrôle (M/F/X)		■			■
■ 52 311 01 Technicien d'installation et de maintenance industrielle (M/F/X)	■	■		■	
■ 52 312 01 Technicien automatique (M/F/X)	■	■		■	
■ 52 332 01 Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage (M/F/X)	■		■		■
■ 52 332 02 Technicien frigoriste (M/F/X)	■	■		■	
53 Cadres techniques de l'industrie					
■ 53 111 02 Responsable des méthodes et industrialisation (M/F/X)	■	■		■	
■ 53 122 01 Responsable recherche et développement (M/F/X)	■	■			■
■ 53 211 01 Responsable de production (M/F/X)	■	■		■	
■ 53 212 01 Responsable qualité et affaires réglementaires (M/F/X)	■	■		■	
■ 53 311 01 Attaché technico-commercial (M/F/X)	■	■		■	
■ 53 312 01 Ingénieur d'affaires (M/F/X)	■	■			■
61 Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie					
■ 61 221 01 Dessinateur de la construction (M/F/X)	■	■		■	
■ 61 223 01 Technicien de bureau d'études en construction (M/F/X)	■	■		■	
■ 61 223 02 Métreur-deviseur (M/F/X)	■	■		■	
■ 61 231 01 Chef de chantier (M/F/X)	■	■		■	
■ 61 231 02 Chef d'équipe dans la construction (M/F/X)	■	■		■	
■ 61 232 01 Conducteur de travaux (M/F/X)	■	■			■
■ 61 312 02 Dispatcher transports routiers de marchandises (M/F/X)	■	■	■	■	

QUESTION DE MÉTHODE : DÉTECTION EN TROIS ÉTAPES CONSÉCUTIVES

I. Analyse statistique des offres d'emploi reçues par Le Forem

L'analyse statistique utilise les opportunités d'emploi gérées² par les conseillers aux entreprises sur une année entière. Ces offres d'emploi ne représentent pas l'ensemble du marché de l'emploi mais uniquement les postes pour lesquels les entreprises ont utilisé Le Forem comme canal de recrutement et pour lesquels le Forem dispose d'un suivi du recrutement.

Les métiers retenus comme **fonctions critiques** sont ceux qui satisfont simultanément aux critères suivants :

- Disposer d'un volume minimum de **12 offres et 25 postes** par métier³ pour lesquels les conseillers ont récolté une information de suivi de recrutement. Ce critère évite de mettre en avant des situations anecdotiques rencontrées lors de certains recrutements atypiques.
- Présenter un **taux de satisfaction** pour les postes du métier concerné inférieur à la médiane de l'ensemble des métiers (soit **86,5%** pour les données 2018).
- Présenter un **délat de satisfaction** des postes supérieur à la médiane de l'ensemble des métiers (soit **43,1 jours** en 2018).

Pour identifier les **métiers en pénurie** au sein des métiers ou fonctions critiques, un indicateur supplémentaire est utilisé. « **L'indice de tension** » établit, pour chaque métier, le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés au 31 décembre de l'année de référence et le nombre d'opportunités d'emploi connues du Forem pour cette même année de référence. Pour qu'un métier soit considéré en pénurie de main-d'œuvre, le ratio doit être inférieur à 1,5 ; c'est-à-dire que moins de 15 personnes soient enregistrées dans le métier au sein de la réserve de main-d'œuvre pour 10 opportunités d'emploi.

II. Enquête interne

Cette liste issue d'une analyse statistique de métiers/fonctions critiques et/ou en pénurie est ensuite confrontée à l'avis de plus de 130 conseillers aux entreprises du Forem. Les contacts quotidiens avec les entreprises permettent en effet de nuancer les résultats statistiques.

III. Consultation des fonds sectoriels de formation

La liste adaptée suite à l'enquête auprès des conseillers du Forem, est alors communiquée aux fonds sectoriels de formation en Wallonie (ou à défaut, à des représentants d'un secteur d'activité). Ces derniers font des propositions d'ajouts, de retraits ou de changement sur base d'une information documentée et objectivée. En effet, les fonds ont, parmi leurs missions, le développement de la formation des travailleurs et la promotion des métiers sectoriels. Une bonne connaissance de la réalité du terrain leur permet de capter les besoins en compétence des employeurs et travailleurs.

² Ne sont pas reprises dans l'analyse statistique les offres d'emploi des agences de travail intérimaire ou de recrutement (pour lesquelles un contact du Forem avec l'entreprise utilisatrice du travailleur n'est pas possible). De même, ne sont pas pris en considération les contrats relatifs au Plan Formation Insertion pour lesquels l'entreprise propose souvent un candidat ainsi que les offres pour les étudiants (jobs, stages).

³ Une offre d'une entreprise peut regrouper plusieurs postes pour un même métier. Depuis 2017, le périmètre du métier utilise la nomenclature REM en 7 digits et non plus en 5 digits comme les années précédentes.

QUELQUES RÉSULTATS CHIFFRÉS

La liste 2019 (sur base de l'analyse des données 2018) comporte 100 métiers : 28 fonctions critiques non en pénurie et 72 fonctions critiques en pénurie de main-d'œuvre.

Les 100 fonctions critiques concernent, globalement, 95.911 postes en tension de recrutement en Wallonie, soit 49 % des postes connus du Forem en 2018. Les 72 métiers en pénurie concernent environ 80.586 postes en tension, soit 42 % des postes connus du Forem en 2018. Par tension, il convient surtout d'entendre que les employeurs éprouvent des difficultés pour recruter un candidat présentant le profil recherché, ceci se traduisant notamment par un délai de recrutement prolongé.

En 2018, 86,5 % des postes vacants des entreprises ont été satisfaits (taux de satisfaction), 13,5 % des postes pour lesquels un recrutement a fait l'objet d'une offre publiée au Forem n'ont pas abouti à un engagement. Ainsi le nombre de postes « insatisfaits » (qui ne trouvent pas de candidats) est estimé à environ 19.693 postes pour les 100 fonctions critiques dont 17.258 postes qui n'auraient pas trouvé de candidats pour les métiers en pénurie.

MESURES POUR LUTTER CONTRE LES PÉNURIES

Actuellement, des séances d'informations spécifiques par métier et par région sont proposées lors de « Mardis d'avenir » organisés par Le Forem. Il est également possible de « tester » les métiers via l'action « Essais métiers ».

En 2018, deux mesures sont venues renforcer le dispositif déjà mis en place par Le Forem pour lutter contre les pénuries :

- Des formations « sur mesure » Coup de poing Pénurie : une entreprise ou groupe d'entreprises qui souhaite engager au moins huit travailleurs pour une même fonction peut faire appel au Forem pour bénéficier d'une formule de formation sur mesure. A charge pour les entreprises d'engager au moins 80 % des lauréats de la formation : <https://www.leforem.be/entreprises/coup-de-poing-penuries.html>
- Un incitant financier « Incitant + » : tout demandeur d'emploi qui termine une formation dans un métier en pénurie se voit accorder un incitant financier de 350 euros. Au-delà de cet incitant, le demandeur d'emploi bénéficie d'un coaching pour se préparer à l'entretien d'embauche qui lui sera garanti à l'issue de sa formation : <https://www.leforem.be/particuliers/incitant-financier-formation.html>

CHANGEMENTS ENTRE LES LISTES 2018 ET 2019

Métiers dans la liste 2018 qui disparaissent de la liste en 2019

14 313 01	Délégué commercial en biens de consommation (M/F/X)
24 121 01	Infirmier en soins généraux (M/F/X)
24 322 02	Opticien-optométriste (M/F/X)
31 111 01	Médecin généraliste (M/F/X)
31 221 01	Pharmacien (M/F/X)
32 341 01	Chef de projet informatique (M/F/X)
33 112 01	Responsable de la stratégie commerciale (M/F/X)
42 112 05	Poseur de canalisations (M/F/X)
42 113 01	Bétonneur (M/F/X)
42 114 01	Cimentier-façadier
42 122 02	Charpentier (M/F/X)
42 124 01	Etancheur (M/F/X)

Métiers ajoutés dans la liste 2019 et non présents en 2018

11 132 01	Coiffeur (M/F/X)
11 222 01	Agent de gardiennage (M/F/X)
12 112 05	Réceptionnaire automobile (M/F/X)
13 222 03	Chef de rang (M/F/X)
14 221 01	Vendeur en produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerie) (M/F/X)
14 231 01	Opérateur call-center (M/F/X)
14 311 01	Délégué commercial en biens d'équipement professionnels (M/F/X)
14 312 01	Délégué commercial en biens intermédiaires (M/F/X)
24 131 01	Chef de service paramédical (M/F/X)
24 211 01	Technologue en imagerie médicale (M/F/X)
24 315 01	Orthoptiste (M/F/X)
32 112 01	Expert de l'audit et du contrôle comptable et financier (M/F/X)
32 112 03	Analyste financier (M/F/X)
32 113 01	Responsable administratif et financier (M/F/X)
33 124 02	Directeur de magasin de détail (M/F/X)
33 211 01	Conseiller financier bancaire (M/F/X)
33 232 02	Agent immobilier (M/F/X)
41 113 01	Jardinier (M/F/X)

42 212 04	Monteur en climatisation (air conditionné) (M/F/X)
42 222 01	Monteur de cloisons et/ou faux-plafonds (M/F/X)
43 221 01	Conducteur de grue (M/F/X)
44 323 01	Préparateur en carrosserie (M/F/X)
44 323 03	Peintre en carrosserie (M/F/X)
47 121 01	Abatteur (transformation des viandes) (M/F/X)
52 111 02	Agent de planification de l'industrie (M/F/X)
52 121 01	Dessinateur-concepteur en mécanique (M/F/X)
52 333 01	Technicien de maintenance en électronique (M/F/X)
53 111 01	Responsable de gestion industrielle et logistique (M/F/X)
61 311 01	Responsable logistique (M/F/X)

41 116 02	Grimpeur-élagueur (M/F/X)
42 113 03	Coffreur (M/F/X)
42 114 02	Maçon (M/F/X)
42 114 04	Plafonneur (M/F/X)
42 211 06	Installateur en système de sécurité (M/F/X)
42 212 05	Monteur frigoriste (M/F/X)
42 231 01	Carreleur (M/F/X)
43 331 01	Déclarant en douane (M/F/X)
44 132 01	Soudeur (M/F/X)
44 142 01	Peintre industriel (M/F/X)
44 212 01	Monteur-câbleur en équipements électriques (M/F/X)
44 323 04	Carrossier (M/F/X)
44 331 04	Electricien de maintenance industrielle (M/F/X)
45 122 03	Opérateur de production en industrie alimentaire (M/F/X)
47 231 01	Teinturier-nettoyeur (M/F/X)
53 111 02	Responsable des méthodes et industrialisation (M/F/X)
53 312 01	Ingénieur d'affaires (M/F/X)

APPROCHE DÉMOGRAPHIQUE DE LA LISTE DES MÉTIERS EN PÉNURIE

Il est intéressant de s'interroger sur la structure démographique des travailleurs exerçant un métier repris comme en étant en pénurie de main-d'œuvre. En effet, l'analyse de la pyramide des âges des travailleurs⁴ offre une idée des pénuries « structurelles » qui risquent de perdurer en raison d'une part importante de travailleurs approchant l'âge de la retraite. Si les constats issus de l'enquête sur les Forces de Travail ne reflètent pas l'exacte réalité (s'agissant de résultats inférés à partir d'un échantillon de ménages interrogés), ils permettent néanmoins d'identifier des métiers qui ont un risque accru de voir la pénurie augmenter dans les années à venir.

Métiers en pénurie dont plus d'un tiers des travailleurs wallons sont âgés de 50 ans et plus :

24 315 01	Orthoptiste (M/F/X)*	61 232 01	Conducteur de travaux (M/F/X)
51 121 01	Chef d'équipe des industries de process (M/F/X)	61 223 02	Métreur-deviseur (M/F/X)*
44 121 01	Technicien en systèmes d'usinage (métal) (M/F/X)	43 114 01	Chauffeur de poids lourd (M/F/X)
61 221 01	Dessinateur de la construction (M/F/X)	12 142 01	Comptable (M/F/X)
13 231 01	Chef de cuisine (M/F/X)	32 112 01	Expert de l'audit et du contrôle comptable et financier (M/F/X)
52 311 01	Technicien d'installation et de maintenance industrielle (M/F/X)*	44 311 01	Mécanicien d'entretien industriel (M/F/X)
32 113 01	Responsable administratif et financier (M/F/X)	44 316 01	Mécanicien en génie civil (M/F/X)
61 312 02	Dispatcher transports routiers de marchandises (M/F/X)	44 316 03	Mécanicien agricole et travaux techniques (M/F/X)
53 211 01	Responsable de production (M/F/X)*	32 321 01	Analyste informatique (M/F/X)
53 212 01	Responsable qualité et affaires réglementaires (M/F/X)*	52 141 01	Technicien de laboratoire de recherche (M/F/X)
43 112 01	Chauffeur d'autocar (M/F/X)	52 231 01	Technicien de production des industries de process(M/F/X)*
43 112 02	Conducteur d'autobus (M/F/X)	52 312 01	Technicien automatique (M/F/X)*

Parmi ces métiers, trois présentent des volumes importants de travailleurs (plus de 4.000 travailleurs de plus de 50 ans) : chauffeur de poids lourd (M/F/X), comptable (M/F/X) et expert de l'audit et du contrôle comptable et financier (M/F/X). Le risque d'un besoin accru de main-d'œuvre pourrait être d'autant plus important dans les années à venir pour ces métiers.

⁴ Ce travail - au niveau méthodologique - a nécessité de mettre en parallèle la nomenclature métiers utilisée par le Forem (REM 7 digits) et la nomenclature européenne utilisée par le SPF Économie dans le cadre des enquêtes sur les forces de travail. Le niveau choisi pour l'analyse concerne les codes ISCO 4 digits.

* S'agissant d'enquêtes réalisées auprès d'un échantillon représentatif de ménages wallons, il faut rester prudent dans l'interprétation des tendances pour les faibles volumes de postes dont la représentativité est insuffisante. Les chiffres issus de l'enquête sur les Forces de Travail ne sont pas des chiffres « absolus » mais bien des approximations basées sur l'extrapolation d'un échantillon aléatoire de la population wallonne.

Par ailleurs, la proportion de jeunes travailleurs est un second élément intéressant à prendre en compte dans l'analyse. Elle permet notamment d'identifier des métiers où une part importante de jeunes est occupée, ce qui laisserait présumer d'un certain attrait pour ces fonctions. Ainsi, cinq métiers en pénurie de main-d'œuvre sont occupés par plus de 20 % de travailleurs âgés de moins de 25 ans.

Métiers en pénurie dont plus d'un tiers des travailleurs wallons sont âgés de moins de 25 ans :

44 321 08	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (M/F/X)	47 121 02	Découpeur-désosseur (M/F/X)
42 212 05	Monteur frigoriste (M/F/X)*	47 122 01	Boucher (M/F/X)
52 332 02	Technicien frigoriste (M/F/X)*		

LE FOREM

Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

MÉTIERS EN TENSION DE RECRUTEMENT EN WALLONIE LISTE DES MÉTIERS/FONCTIONS CRITIQUES ET EN PÉNURIE (Hors métiers de l'enseignement)

Liste 2019

Boulevard Tirou, 104 - 6000 Charleroi
<https://www.leforem.be>

Cette étude a été réalisée par le service :
Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi

Analyse et rédaction :

Christine DALLA VALLE
Paul-Louis COLON
Jérémie PATERNOSTER

Supervision :

Jean-Marc MANFRON

Éditeur responsable :

Marie-Kristine VANBOCKESTAL